

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

MAIRIE DE MALAUSSENE

Mairie

La Traverse

06710 MALAUSSENE

Edité le 27 juin 2023

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :  
CONTRÔLE SANITAIRE FIXE PAR DÉCISION DE L'ARS

REAAM

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00244195		Prélevé le : mercredi 21 juin 2023 à 14h27
Unité de gestion	2301	REAAM	par : PRELEVEUR CARSO NICOLAS OKONEK
Installation	UDI 000232	MALAUSSENE GARE	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000311	RESEAU GARE	
Localisation exacte		CHEZ MME daghbaji	
Commune		MALAUSSENE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'eau	18,0 °C				25,00	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00	
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	0,16 mg(Cl <sub>2</sub> )/L					
Chlore total	0,16 mg(Cl <sub>2</sub> )/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00244207 Référence laboratoire : LSE2306-14822

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélobimétrie NFU	0,12 NFU				2,00	


EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

	<b>Résultats</b>		<b>Limites de qualité</b>		<b>Références de qualité</b>	
			<b>inférieure</b>	<b>supérieure</b>	<b>inférieure</b>	<b>supérieure</b>
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,71	unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	593	µS/cm			200,00	1100,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

### **Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00244195)**

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

Pour le directeur général,  
le directeur adjoint  
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).